

ASSISE

Pèlerinage accompagné par le Père BONNIN



20 - 24 octobre 2020



Service Diocésain des Pèlerinages
15 rue Eugène Varlin 87000 LIMOGES
05 55 30 39 88 - pelerinages@diocese-limoges.fr



Jour 1 (mardi 20 octobre) :
TOULOUSE → ROME
🚗 ASSISE

Départ en car de Limoges pour l'aéroport de TOULOUSE. Horaires précisés ultérieurement.

Départ en autocar privatif de tourisme installation à l'hôtel pour dîner et nuit.

Jour 2 (mercredi 21 octobre)
ASSISE : la basilique St François et la vieille ville

C'est dans le quartier de **Chiesa Nuova** que saint François est né et qu'il a vécu son

enfance et son adolescence. Deux sanctuaires commémorent cette période de sa vie : San Francesco Picolo et Chiesa Nuova. Nous découvrirons la **basiliques Saint-François** : la basilique supérieure et ses fresques de Giotto et de Cimabue ; la basilique inférieure avec le cloître et le tombeau.

- Messe à la basilique St François
- Temps de méditation
- Découverte libre à pied de la vieille ville d'Assise
- Place de l'ancien évêché, église Santa Maria Maggiore, Maison de Bernard de Quintavalle, Chiesa Nova, Place des communes, église San Rufino (lieu de baptême de François et de Claire). Retour à pied à l'hôtel
- Dîner. Présentation de la journée de Jeudi. Soirée libre.

Nous nous rendons à l'**ermitage des Carceri**. Le mot Carceri signifie littéralement "prisons". Comme il n'est

Jour 3 (jeudi 22 octobre)
ASSISE : l'ermitage des Carceri

pas fait allusion ici à des prisonniers au sens pénitentiaire mais à des reclus au sens religieux, la meilleure traduction serait encore "les Solitudes".

- Temps de méditation
- messe en plein air ou chapelle selon la météo

Jour 4 (vendredi 23 octobre)
ASSISE : Basilique Ste Claire,
Couvent St Damien

Isolé au milieu des cyprès et des oliviers, nous découvrirons le **couvent Saint-Damien** en contrebas du mur d'enceinte de la ville, dont le crucifix de style byzantin reproduit à l'infini, rappelle la parole du Christ à saint François : "va et répare mon Eglise qui, tu le vois, tombe en ruine". Saint François y serait venu soigner ses mains encore ensanglantées des stigmates et il y composa le cantique du Soleil. C'est ici aussi que Claire se retira avec ses compagnes de l'ordre des Clarisses et qu'elle mourut en 1253.

L'après-midi nous visiterons la **basilique Sainte-Marie-des-Anges** abritant l' **église de la Portioncule**, petite chapelle restaurée par saint François dans laquelle il consacra Claire "épouse du Christ" et de la chapelle du Transitus, cellule où il mourut.

Jour 5 (Samedi 24 octobre)
ASSISE ☞
Greccio ☞ Rome →
Toulouse ☞ Limoges

Saint François dicta la règle après avoir jeûné quarante jours. Accroché à un surplomb du rocher et situé à 638 mètres d'altitude, l'ermitage de **Greccio** rappelle le souvenir de la célébration de Noël 1223 par François. Nous visiterons l'ermitage primitif, qui a conservé son mobilier d'origine et les différentes chapelles.

Transfert à l'aéroport.

Le programme proposé est susceptible de connaître de légères modifications en fonction des changements de jours et heures d'ouverture des sites ou de modification des horaires des vols domestiques. Tout sera mis en œuvre pour limiter cela à des modifications dans l'ordre des visites.

PRIX PAR PERSONNE base chambre double/twin à partager :

| | |
|--|--------------|
| 30 à 40 pèlerins | 850 € |
| 21 à 29 pèlerins | 950 € |
| Moins de 20 pèlerins | 1200 € |
| Supplément chambre individuelle : + 150 € (maximum 6) | |

COMPRENANT :

Les pré et post acheminements en autocar limoges / Toulouse
le transport aérien sur vols réguliers TOULOUSE / ROME à l'aller et au retour

la mise à disposition d'un autocar de bon confort à Assise, les 20—23 et 24 octobre

Le logement pour 4 nuits en chambre double au Monastère San Giuseppe.

La pension complète depuis le dîner du 1^{er} jour jusqu'au déjeuner du 5^{ème} jour (possibilité de pique-nique),

les frais d'entrée à la Basilique Saint François

les services de guides à Assise pour visiter la Basilique St François,

L'assurance multirisque rapatriement de la Mutuelle Saint-Christophe,

Les taxes d'aéroport et la surcharge carburant obligatoires (126 € à ce jour révisables),

Les réservations des rencontres et des célébrations.

NE COMPRENANT PAS :

Les boissons et autres repas, les dépenses personnelles, les autres entrées de sites, le port des bagages,

Les répercussions des éventuelles hausses des prix induites par le cours du pétrole et/ou du dollar,

Les pourboires, quêtes et dons aux guides, conducteur, rencontres, célébrations.

FORMALITÉ (ressortissants français uniquement) à ce jour :

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ou PASSEPORT VALIDE

jusqu'au lendemain du retour